Compta Conseil Audit

ASSOCIATION INITIATIVE COMMINGES

Association régie par la loi de 1901

Siège social

7 Place du Maréchal Juin
Maison de Ma Région
31800 – SAINT GAUDENS

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts-Comptables Région Toulouse Midi-Pyrénées

Société de Commissaire aux Comptes inscrite auprès
de la Compagnie Régionale de Toulouse

3, rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
Tél. : 05 34 45 53 45 - Fax : 05 34 45 53 40
cca@athos-conseil.fr

SARL au capital de 200 000 € - RCS Toulouse B 415 048 669
TVA/CCE : FR 87415048669

ASSOCIATION INITIATIVE COMMINGES
7 Place du Maréchal Juin
Maison de Ma Région
31800 – SAINT GAUDENS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INITIATIVE COMMINGES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport en 14 pages

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

AC

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date de d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

AC

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'association INITIATIVE COMMINGES, décrite dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté sur le caractère approprié des règles et principes comptables appliqués et fournis dans les notes de l'annexe, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment celles ayant trait à la reconnaissance des produits ainsi que sur la présentation des comptes pris dans leur ensemble.

VERIFICATION DU RAPPORT MORAL ET FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercices professionnels applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

AC

ASSOCIATION INITIATIVE COMMINGES
7 Place du Maréchal Juin
Maison de Ma Région
31800 – SAINT GAUDENS

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse,
Le 26 juillet 2022

Le commissaire aux comptes
COMPTA CONSEIL AUDIT

Aurélien GROSSIAS
Gérant

ASSOCIATION INITIATIVE COMMINGES
7 Place du Maréchal Juin
Maison de Ma Région
31800 – SAINT GAUDENS

ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

AC

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	9 316	7 793	1 523	775	749	96.61
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	10		10	10		
	Prêts	602 989	2 971	600 018	20 584	579 434	NS
	Autres immobilisations financières	1 570		1 570	511 016	509 445-	99.69-
	Total II	613 885	10 764	603 122	532 384	70 737	13.29
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	6 155	3 055	3 099	3 225	126-	3.89-
	Autres créances	38 171		38 171	8 088	30 083	371.94
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	474 946		474 946	531 510	56 564-	10.64-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	682		682	480	202	42.04
	Total III	519 953	3 055	516 898	543 303	26 406-	4.86-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 133 838	13 819	1 120 019	1 075 687	44 332	4.12

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	962 904	926 479	36 426	3.93
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	143 962	143 110	852	0.60
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	386-	8 522-	8 137	95.48
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 106 481	1 061 066	45 415	4.28
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 509	2 752	1 757	63.85
	Dettes fiscales et sociales	8 568	10 280	1 712-	16.66-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	282	1 590	1 308-	82.28-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	180		180	
	Total IV	13 538	14 621	1 083-	7.41-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 120 019	1 075 687	44 332	4.12
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	13 538	14 621		

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 4[illegible]5 048 669 00030

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	8 890	1 390	10 280	8 875	1 405	15.83
Chiffre d'affaires NET	8 890	1 390				
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			90 966	85 530	5 435	6.35
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 000	7 023	2 023-	28.81-
Autres produits			3	2	2	97.11
Total des Produits d'exploitation (I)			106 249	101 430	4 819	4.75
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			26 783	19 894	6 890	34.63
Impôts, taxes et versements assimilés			444	421	23	5.38
Salaires et traitements			56 335	54 727	1 608	2.94
Charges sociales			19 108	16 905	2 203	13.03
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			677	2 119	1 442-	68.06-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			999	3 723	2 724-	73.17-
Dotations aux provisions			2 971	3 333	362-	10.87-
Autres charges			23	6 051	6 028-	99.62-
Total des Charges d'exploitation (II)			107 338	107 173	165	0.15
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 089-	5 743-	4 654	81.03
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	482	551	69-	12.50-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	482	551	69-	12.50-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		3 330	3 330-	100.00-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		3 330	3 330-	100.00-
2. Résultat financier (V-VI)	482	2 779-	3 261	117.33
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	608-	8 522-	7 915	92.87
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	222		222	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	222		222	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	222		222	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	106 953	101 981	4 972	4.88
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	107 338	110 503	3 165-	2.86-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	386-	8 522-	8 137	95.48

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 120 019.13 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un déficit de 385.50- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association Initiative Comminges est membre d'Initiative France qui a défini des normes comptables propres. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'e ercice. Elles ont pour objet d'apporter une meilleure information financière compte tenu des spécificités de gestion des plateformes Initiative France.

L'association Initiative Comminges applique les normes comptables d'Initiative France dans le cadre d'une méthode préférentielle de présentation des comptes annuels.

La mise en oeuvre de ces normes implique sur l'e ercice un changement de méthodes concernant notamment la comptabilisation des prêts d'honneur accordés ainsi que leur remboursement dans un compte global de façon à respecter les données personnelles de chacun.

Par ailleurs, il convient de noter que l'assemblée générale du 24 juin 2021 a entériné le déménagement de l'association dans les locau de la Maison de la Région à Saint-Gaudens, ce qui a occasionné des charges supplémentaires sur l'e ercice.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF
L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.
Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période
Malgré la crise sanitaire qui s'est poursuivie sur l'e ercice 2021, l'association a réussi à maintenir un fonctionnement normal avec 13 comités d'agrément, qui se sont tenus en présentiel, contre 10 pour l'e ercice précédent.
Au cours de ces comités d'agrément, 45 projets ont été présentés et 41 validés.

Le suivi des entreprises a repris dès le mois de janvier, avec des pauses lorsque le télétravail a été rendu obligatoire du fait de la pandémie.

Cependant, et comme l'année précédente, l'association a reporté quelques échéances de prêt à la demande des bénéficiaires compte tenu de la crise sanitaire. Le montant ainsi reporté s'élève à
5 820 € contre 19 751 € sur l'e ercice précédent.
Ces reports sur les années 2020 et 2021 ont permis de limiter les échéances impayées et donc les provisions.

Cependant, à la date d'arrêté des comptes, l'association estime que la poursuite de son activité n'est pas remise en cause, compte tenu des mesures mises en place.

Méthodologie suivie
Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Les incertitudes
L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les années à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus
Conformément au dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'association au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants réflètent uniquement les conditions qui e istaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs,
- la dépréciation des créances clients,
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles,
- le chiffre d'affaires,
- les "covenants" bancaires.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

SOA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
9 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.
A ce titre, notre association a opté pour la comptabilisation des cotisations en fonction de l'e ercice de référence, comme les e ercices précédents, et non sur la base des encaissements.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers			1 426
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 891		
TOTAL	7 891		1 426
Autres titres immobilisés	10		
Prêts, autres immobilisations financières	534 933		1 772 544
TOTAL	534 943		1 772 544
TOTAL GENERAL	542 833		1 773 969

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			1 426	1 426
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 891	7 891
TOTAL			9 316	9 316
Autres titres immobilisés			10	10
Prêts, autres immobilisations financières		1 702 917	604 559	604 559
TOTAL		1 702 917	604 569	604 569
TOTAL GENERAL		1 702 917	613 885	613 885

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 116	677		7 793
TOTAL	7 116	677		7 793
TOTAL GENERAL	7 116	677		7 793

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	677				
TOTAL	677				
TOTAL GENERAL	677				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	491 390		418 083	6 568	902 904
Fonds propres avec droit de reprise	435 089			375 089	60 000
Réserves	143 110		852		143 962
Excédent ou déficit de l'exercice	8 522-		386-	8 522-	386-
Situation nette	1 061 066		418 550	373 135	1 106 481
TOTAL I	1 061 066		418 549	373 135	1 106 481

Association INITIATIVE COMMINGES
31800 ST GAUDENS

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	90 966		90 966				
SUBVENTION REGION	22 224		22 224				
SUBVENTIONS COMM COMMUNE	57 142		57 142				
AUTRES (FMR ET QPV BPI)	11 600		11 600				
TOTAL	90 966		90 966				

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 569 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	3 333	2 971	3 333		2 971
Sur comptes clients	3 723	999	1 667		3 055
TOTAL	7 056	3 970	5 000		6 026
TOTAL GENERAL	7 056	3 970	5 000		6 026
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 970	5 000		

Sur l'e ercice 2021, aucun prêt n'a été constaté en perte. Cependant, 4 prêts font l'objet d'une provision pour risque de perte de capital.

Les prêts sont provisionnés sur le montant net de garantie, selon la règle suivante :
- plus de 3 et jusqu" 6 impayés : 50 %,
- plus de 6 impayés : 75 %
- en redressement judiciaire ou liquidation de bien : 100 %
- en cas de cessation d'activité : 100 %.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	602 989	244 784	358 205
Autres immobilisations financières	1 570	1 570	
Clients douteux ou litigieux	4 720	4 720	
Autres créances clients	1 435	1 435	
Débiteurs divers	38 171	38 171	
Charges constatées d'avance	682	682	
TOTAL	649 566	291 361	358 205
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	281 500		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	217 334		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 509	4 509		
Personnel et comptes rattachés	4 198	4 198		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 999	3 999		
Autres impôts taxes et assimilés	371	371		
Autres dettes	282	282		
Produits constatés d'avance	180	180		
TOTAL	13 538	13 538		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

Variation des fonds propres

La variation des fonds propres sur l'activité prêt peut se résumer ainsi :

- Fonds de prêts sans droit de reprise au 31.12.2021 : 902 904 € soit une variation de + 411 514 € par rapport à l'exercice précédent, compte tenu de l'affection de 375 089 € de fonds provenant des fonds de prêts avec droit de reprise,
- Fonds de prêts avec droit de reprise au 31.12.2021 : 60 000 € soit une variation de -375 089 € par rapport à l'exercice précédent affecté en fonds de prêts sans droit de reprise.

La quote-part des fonds propres, affectable au fonctionnement de la plateforme, se présente ainsi au 31.12.2021 :
- Réserves diverses : 143 962 €
- Résultat fonctionnement : - 1 639 €.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Subventions d'équipement

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 061 066
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 061 066
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 061 066
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 061 066
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	0
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	0

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	1
Total	2

Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat est quantifié grâce :
- aux relevés d'heures fournis par les différents bénévoles comme les parrains
- aux feuilles de présences remplies lors des différentes réunions comme les réunions des comités d'agrémént, des diverses commissions techniques ou comités ad'hoc.

Le bénévolat est évalué sur la base de 50 € de l'heure comme en 2020, soit un montant global de
39 600 € pour 792 heures.

La mise à disposition gratuite des locaux a été évalué sur la base de 6 € / m² soit 204.60 € par mois.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 520 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		71 000
PRETS ACCORDES NON DECAISSES	71 000	
Total (1)		71 000

Engagements reçus